

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 6 mai 1967.

Lamine KHENE.

MINISTERE DU COMMERCE

Arrêté du 9 mai 1967 portant licenciement du directeur du groupement professionnel d'achat de la chaussure (G.I.A.C.)

Par arrêté du 9 mai 1967, M. Yacine Kassab est licencié de ses fonctions de directeur du groupement professionnel d'achat de la chaussure (G.I.A.C.), à compter du 18 novembre 1966.

MINISTERE DES HABOUS

Arrêté interministériel du 9 janvier 1967 portant création d'un bureau d'organisation et méthodes au ministère des habous.

Le ministre des habous et

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance n° 65-182 du 10 juillet 1965 portant constitution du Gouvernement;

Vu le décret n° 65-197 du 29 juillet 1965 portant rattachement au ministère de l'intérieur, des attributions du ministre de la réforme administrative et de la fonction publique;

Vu le décret n° 65-207 du 11 août 1965 portant organisation de l'administration centrale du ministère des habous;

Vu le décret n° 66-238 du 5 août 1966 portant réorganisation du ministère de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 17 mai 1966 portant création du bureau central d'organisation;

Arrêtent :

Article 1^{er}. — Il est créé, au sein de la direction de l'administration générale du ministère des habous, un bureau d'organisation et méthodes.

Art. 2. — Ce bureau d'organisation et méthodes est chargé de promouvoir dans les services relevant du ministère, les techniques d'organisation et de simplification du travail. A cet effet, il exerce les attributions suivantes :

- étude et expérimentation des divers matériels, équipements et méthodes concernant la gestion administrative, constitution de la documentation correspondante,
- étude tendant à simplifier les procédures et les formalités administratives,
- organisation de cycles d'information et de diffusion sur les techniques administratives et la simplification du travail.

A la demande du ministre chargé de la réforme administrative et après accord du ministre des habous, il participe aux études générales d'organisation ainsi qu'aux programmes de formation entrepris par le bureau central d'organisation.

Art. 3. — La direction du bureau d'organisation et méthodes est assurée par un chef de bureau nommé par arrêté du ministre dont il relève.

Art. 4. — Il adresse au bureau central d'organisation un rapport concernant chaque étude entreprise ainsi que toutes les correspondances relatives à sa mission.

Art. 5. — Le directeur de l'administration générale du ministère des habous et le directeur général de la réglementation, de la réforme administrative et des affaires générales du ministère de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 9 janvier 1967.

Le ministre des habous,
Larbi SAADOUNI

Le ministre de l'intérieur,
Ahmed MEDEGHRI

ACTES DES PREFETS

Arrêté du 11 avril 1967 portant homologation des résultats de l'enquête partielle n° 13756 pour des terrains de nature «Arch» sis dans la commune des Ouled Driss, arrondissement de Souk Ahras, département d'Annaba.

Par arrêté du 11 avril 1967 du préfet du département d'Annaba, le plan dressé à la suite de l'enquête partielle n° 13756, dont une copie est annexée à l'original dudit arrêté, comprenant 21 lots en nature de terre de culture situés dans la commune des Ouled Driss, arrondissement de Souk Ahras, département d'Annaba, est homologué avec les attributions de propriété ci-après, non comprises les dépendances du domaine publique :

Lots n° 1, de 0 ha 12 a 75 ca, jardin,	
» 3, de 1 ha 25 a 00 ca, terre de culture, jardin et gourbi,	
» 4, de 2 ha 29 a 25 ca, terre de culture,	
à Graïria Ali ben Souli, né en 1888 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	2
à Bentoumi Ahmed dit Salah ben Belkacem, né le 22 avril 1900 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	1
à Bentoumi Mohammed ben Rabah, né le 15 mai 1895 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	1
	—
	4
Lot n° 2, de 0 ha 41 a 50 ca, terre de culture,	
à Graïria Ali ben Souli, sus-nommé.	
Lot n° 5, de 2 ha 94 a 25 ca, terre de culture,	
à Zouaïdia Mohammed dit Tahar ben Salah, né en 1882 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	1
à Zouaïdia Belkacem ben Ali, né le 27 mars 1922 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	1
	—
	2
Lot n° 6, de 1 ha 00 a 25 ca, terre de culture et oliviers,	
à Zouaïdia Mohammed dit Tahar ben Salah, sus-nommé.	
Lots n° 7, de 5 ha 10 a 25 ca, terre de culture et oliviers,	
» 8, de 3 ha 11 a 25 ca, terre de culture et arbres,	
à Gharsali Mohammed ben Ali, né en 1902 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	3
à Gherselli Foudil ben Ali, né le 1 ^{er} juillet 1893 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	3
à Gharsali Ali ben Labeled, né le 12 avril 1934 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	2
à Ghersli Helima bent Labeled, née le 22 mai 1937 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	1
	—
	9
Lot n° 9, de 3 ha 59 a 75 ca, terre de culture et oliviers,	
à Kehaïlia Ali ben Belkacem, né le 12 mars 1903 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	2
à Kehaïlia Boubekeur ben Belkacem, né le 21 mai 1910 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	2
à Kehaïlia Tayeb ben Belkacem, né le 10 février 1906 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	2
à Kehaïlia Salem ben Belkacem, né le 19 décembre 1915 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	2
à Kehaïlia Mohammed ben Belkacem, né le 1 ^{er} juillet 1923 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	2
à Kehaïlia Belgacem dit Athmane ben Belkacem, né le 10 février 1925 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	2
à Kehaïlia Chelbia ou Chebbia bent Belkacem, née le 18 novembre 1900 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	1
à Kehaïlia Aldjia bent Belkacem, née le 4 octobre 1917 à Ouled Dhia et y demeurant, pour	1
	—
	14
Lots n° 10, de 5 ha 69 a 50 ca, terre, gourbi et arbres,	
» 11, de 1 ha 04 a 00ca, terre de culture et arbres,	
à Kehaïlia Ali ben Belkacem, sus-nommé, pour	3
à Kehaïlia Boubekeur ben Belkacem, sus-nommé, pour	3